



Barème Honoraires Gestion

HONORAIRES DE GESTION

PRESTATIONS	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
	7 %	8 %	9 %	
En % HT de l'encaissement	7 %	8 %	9 %	
Mise en place du mandat de gestion	●	●	●	
Emission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocations	●	●	●	
Délivrance des quittances et reçus	●	●	●	
Lettre de rappel et 1 ^{ère} relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	●	●	●	
Révision des loyers	●	●	●	
Acceptation et contrôle de validité du congé (en cas de départ du locataire)	●	●	●	
Décompte lors du départ du locataire	●	●	●	
Gestion des provisions pour charges	●	●	●	
Tenue de la comptabilité propriétaire	●	●	●	
Versement mensuel des fonds perçus	●	●	●	
Compte rendu de gérance mensuel le 20 de chaque mois (en conformité avec l'article 66 du décret du 20/07/72)	●	●	●	
Déclaration de départ du locataire auprès de la perception	●	●	●	
Assurance risques locatifs : demande annuelle de l'attestation	●	●	●	
Demande de devis pour travaux	●	●	●	
Réparations urgentes ou inférieures à 300 € TTC	●	●	●	
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	○	●	●	50 € TTC par an et par lot
Recouvrement des créances, remise du dossier à huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais d'huissier et d'avocat à la charge du propriétaire)	○	●	●	Pénalités de retard au profit du mandataire
Gestion des sinistres : déclaration des sinistres, représentation du propriétaire en expertise, établissement des devis et suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle	○	●	●	250 € TTC par dossier
Gestion technique d'entretien courant (inférieur à 1 500 € TTC) : devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle	○	●	●	150 € TTC par dossier
Gestion technique de tous travaux : vérification annuelle du logement, proposition de travaux, démarches administratives, dossier de crédit, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux	○	○	●	4 % TTC du montant des travaux TTC
Montage d'un dossier ANAH, rendez-vous auprès des services administratifs et obtention des fonds	○	○	●	250 € TTC
Conseil et expertise pour prestations exceptionnelles (taux horaire)	○	○	●	Directeur Gestion : 100 € TTC Gestionnaire : 80 € TTC Assistant(e) : 50 € TTC

● Prestation comprise dans le montant des honoraires

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20 %

○ Prestation optionnelle payable à l'acte



Barème Honoraires Vente

HONORAIRES DE NEGOCIATION-VENTE D'IMMEUBLES TVA 20%

Montants			COMMISSION HT	COMMISSION TTC
PARKING-GARAGE			1 666,66 €	2 000 €
De 0 €	à	50 000 €	4 166,66 €	5 000 €
50 001 €	à	60 000 €	5 000 €	6 000 €
60 001 €	à	70 000 €	5 416,66 €	6 500 €
70 001 €	à	80 000 €	5 833,33 €	7 000 €
80 001 €	à	90 000 €	6 250 €	7 500 €
90 001 €	à	100 000 €	7 083,33 €	8 500 €
100 001 €	à	120 000 €	7 916,66 €	9 500 €
120 001 €	à	140 000 €	8 750 €	10 500 €
140 001 €	à	150 000 €	9 166,66 €	11 000 €
	Supérieur à	150 001 €	5,86%	7%